

**Zeitschrift:** Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne  
**Herausgeber:** Chancellerie d'État du canton de Berne  
**Band:** - (1970)

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



**BULLETIN**  
DES  
**LOIS, DÉCRETS ET ORDONNANCES**  
DU  
**CANTON DE BERNE**

**ANNÉE 1970**

---

**WABERN - IMPRIMERIE BÜCHLER & C<sup>IE</sup> SA**



## AVIS

La Chancellerie d'Etat ne complète pas gratuitement les collections dépareillées du Bulletin des lois, pas plus celles des autorités et fonctionnaires que celles des particuliers.

## **Abréviations désignant les textes législatifs les plus courants**

Cc	Constitution cantonale
CCS	Code civil suisse
CO	Code des obligations
CPC	Code de procédure civile
CPP	Code de procédure pénale
CPS	Code pénal suisse
Cst.	Constitution fédérale
LA	Loi sur les auberges et établissements analogues, ainsi que le commerce des boissons alcooliques
LAB	Loi sur l'assurance du bétail
LAF	Loi sur les améliorations foncières et les bâtiments agricoles
LAMI	Loi sur l'assurance mobilière contre l'incendie
LC	Loi sur les constructions
LCAI	Loi sur le commerce, l'artisanat et l'industrie (Loi sur l'industrie)
LCE	Loi sur la Caisse des épizooties
LCER	Loi sur la construction et l'entretien des routes
LCF	Loi sur la compensation financière
LCh	Loi sur la chasse
LCM	Loi sur le commerce des marchandises, les industries ambulantes, ainsi que les foires et les marchés
LCSR	Loi concernant la compensation financière et portant modification des prescriptions relatives aux subventions et aux redevances
LE	Loi sur l'expropriation
LEM	Loi sur les écoles moyennes
LEP	Loi sur les écoles primaires
LFE	Loi sur les finances de l'Etat de Berne
LFP	Loi sur la formation professionnelle
LI	Loi sur les impôts directs de l'Etat et des communes
Li	Loi introductive
LJA	Loi sur la justice administrative
LJF	Loi sur les jours fériés et le repos dominical
LM	Loi sur les mines
LMEP	Loi sur les mesures éducatives et de placement
LN	Loi sur le notariat
LOC	Loi sur l'organisation communale
LOJ	Loi sur l'organisation judiciaire
LOS	Loi sur les œuvres sociales
LPF	Loi sur la projection des films
LRS	Loi sur les rapports de service des membres des autorités et du personnel de l'administration de l'Etat de Berne
LU	Loi sur l'université
LUE	Loi sur l'utilisation des eaux
LUF	Loi sur l'utilisation des forces hydrauliques
LTSD	Loi sur la taxe des successions et donations